



# **Festival International des « Pom's d'Or »**

**21 Novembre 2012**

*Le mercredi 21 novembre 2012, se déroulera, au centre culturel de Quevaucamps en Belgique, la quinzième édition du « Festival International des Pom's d'Or ».*

*Magnifique aventure cinématographique et artistique qui a pour objectif de mettre en avant des jeunes et moins jeunes venant de centres spécialisés et de maisons pour l'enfance en difficulté de France, de Suisse, d'Italie, de République Tchèque, de Monaco, du Québec et de Belgique.*

*Stars d'un jour, c'est dans un cadre solennel que ces personnes font montre de leurs talents en présentant leur savoir-faire dans l'une ou l'autre catégorie, que ce soit film d'essai, d'animation, film court ou clip.*

*Depuis quatorze ans, de nombreuses personnalités du monde de la communication, des médias, du monde associatif ou politique nous ont fait l'honneur mais aussi le plaisir d'être parmi nous et de rehausser ainsi de leur présence ce qu'il faut bien désormais appeler l'Événement cinématographique.*

*Sans être exhaustif citons, Julos Beaucarne, les regrettés Jeff Bodart et Jean-Claude Bronckart, Jean-Louis Daulne, Marc Herman, Sylvie Honoré, Philippe Reynaert, Benoît Mariage, Dolorès Oscari, Philippe Reynaert, Gabriel Ringlet, Carlos Vaquera, Jean-Pierre Winberg, Bruno Taloché, France Brel, Plastic Bertrand, Son Altesse Royale le Prince Laurent, Sa Majesté La Reine Paola, le réalisateur et comédien français Jacques Perrin et notamment l'an dernier, Jacques Mercier.*

*Événement cinématographique en effet mais aussi fabuleuse et magnifique aventure humaine où des personnes différentes et venant d'horizons divers trouvent richesse dans leur complémentarité.*

*Une expérience à vivre à tout prix et pour laquelle nous vous fixons d'ores et déjà rendez-vous à l'occasion de sa quinzième édition.*

**Pascal Cardinal - Responsable du Festival**

**Pascal Cardinal : Centre La Pommeraie**  
**Responsable du Festival International des Pom's d'Or**  
Tél : (+32)69.68.46.04 – Fax : (+32) 69 68 71 33 - GSM : (+32)475 55 39 30  
Mail : [cardinal.p@centre-la-pommeraie.be](mailto:cardinal.p@centre-la-pommeraie.be)



# **Festival International des « Pom's d'Or »**

**21 Novembre 2012**

## **Présentation du Festival**

*" Les Pom's d'Or " se veulent être le premier festival international du film d'essai, du film d'animation, du clip et du film court pour institutions de personnes handicapées et maisons de l'enfance en difficulté.*



*Basée sur le concept des grands festivals cinématographiques, cette manifestation décerne non seulement un prix au meilleur clip, au meilleur film d'animation, au meilleur film d'essai et au meilleur film court, mais également au meilleur acteur, scénario, montage, etc.*

*Cette mission incombe à un jury de professionnels réunis pour l'occasion.*

*La diffusion des films se déroulera au Centre Culturel de Quevaucamps, le 21 novembre 2012, en présence des équipes de réalisation des films mais également des autres jeunes et adultes des différentes institutions invitées désirant s'associer à cet événement.*

*Suite à la projection des films et clips, le jury se retire pour délibérer et décerner les "Pom's d'Or".*



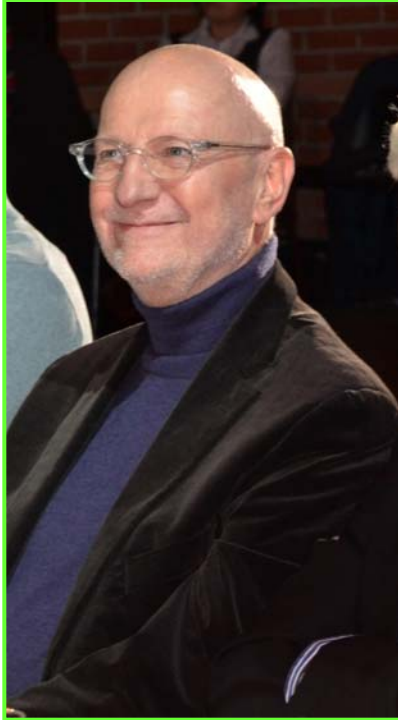
**Pascal Cardinal : Centre La Pommeraie**  
**Responsable du Festival International des Pom's d'Or**  
**Tél : (+32)69.68.46.04 – Fax : (+32) 69 68 71 33 - GSM : (+32)475 55 39 30**  
**Mail : [cardinal.p@centre-la-pommeraie.be](mailto:cardinal.p@centre-la-pommeraie.be)**



# Festival International des « Pom's d'Or »

21 Novembre 2012

## Catégories des films



Depuis quelques années, le festival connaissant un développement certain, le nombre de films à visionner en un laps de temps relativement court demande au jury un travail de plus en plus harassant. C'est pourquoi, afin de pouvoir prendre le temps de juger de la qualité des films sans précipitation, nous n'accepterons plus qu'une seule production par institution, dans la catégorie de son choix. *De même, si le nombre de films reçus ne permettait de les projeter tous durant le festival, une pré-sélection sera faite par les organisateurs suivant les critères et dispositions technique émises.*

*En cas de pré – sélection, le programme des films en compétition ne serait dévoilé que lors de l'ouverture du Festival.*

**Catégorie "Clip"** : on entend par le terme "clip", l'illustration d'une chanson ou d'un thème musical d'une durée d'une à cinq minutes maximum.

**Catégorie "Film Court"** : on entend par le terme "film court", un film ayant une trame, un scénario qui ne dépassera pas sept minutes et dont l'animation sera exclusivement faite par des acteurs et actrices, le scénario entrant en compétition pour l'attribution d'un trophée.

**Catégorie "Essai"** : on entend par le terme "essai", un film dont la durée sera de deux minutes maximum. Celui-ci sera le reflet d'une idée, d'un sentiment, d'un message que l'équipe de réalisation veut faire passer. Les techniques employées sont libres. L'originalité, le rythme seront des éléments prépondérants dans la qualité de cette catégorie.

**Pascal Cardinal : Centre La Pommeraie**

**Responsable du Festival International des Pom's d'Or**

Tél : (+32)69.68.46.04 – Fax : (+32) 69 68 71 33 - GSM : (+32)475 55 39 30

Mail : [cardinal.p@centre-la-pommeraie.be](mailto:cardinal.p@centre-la-pommeraie.be)



# Festival International des « Pom's d'Or »

**21 Novembre 2012**

**Catégorie "Film d'animation" : on entend par le terme "film d'animation", un film dont la durée sera d'une minute trente maximum. Celui-ci sera réalisé à l'aide de techniques telles que pâte à modeler, dessin, découpage, collage, ombres chinoise.**

**Il est impératif de respecter la durée imposée pour les films concourant dans les diverses catégories. Les films dépassant cette durée ne pourront être recevables.**

## Dispositions techniques

- **Chaque film devra être filmé avec une caméra numérique et présenté sur un DVD en format 4/3, ceci de façon à garder une qualité d'image de bonne facture.**
- **La réalisation, la mise en scène ainsi que les acteurs doivent obligatoirement être le travail des résidents de l'institution représentée. Cependant, une assistance technique est permise.**



- **Chaque film comportera un générique de début et de fin. On trouvera dans celui-ci le titre du film, l'auteur du projet, l'équipe de réalisation et de mise en scène, les références musicales ainsi que le nom des acteurs et celui de l'institution.**

- **Afin de présenter un spectacle de qualité, nous insistons sur le respect de la durée des montages, sur le sérieux de la préparation et de la présentation du film. Ne seront recevables que les films entrant dans les conditions émises.**

- **Chaque institution désignera une personne et un(e) éducateur(trice) ayant participé activement à la réalisation, au scénario ou comme acteur d'un film afin de venir présenter celui-ci sur scène.**

**Pascal Cardinal : Centre La Pommeraie**  
**Responsable du Festival International des Pom's d'Or**  
**Tél : (+32)69.68.46.04 – Fax : (+32) 69 68 71 33 - GSM : (+32)475 55 39 30**  
**Mail : [cardinal.p@centre-la-pommeraie.be](mailto:cardinal.p@centre-la-pommeraie.be)**



# **Festival International des « Pom's d'Or »**

**21 Novembre 2012**

## **Règlement**

1. Les inscriptions doivent être rentrées pour le **05 NOVEMBRE 2012**.
2. Le concours est réservé aux institutions pour personnes handicapées et de l'enseignement spécial.
3. Chaque institution ne peut être représentée qu'une seule fois dans la catégorie de son choix.
4. Chaque film respectera les données techniques émises ci-dessus.
5. En ce qui concerne la durée du film d'essai, du film d'animation, du clip ou du film court, les données sont les suivantes :
  - Film d'animation : maximum 1 minute trente.
  - Essai : maximum deux minutes.
  - Clip : entre 1 et 5 minutes.
  - Film court : entre 4 et 7 minutes.En aucun cas, les films ne pourront dépasser la durée précisée.
6. Le jury composé de personnes neutres sera chargé de donner une cotation sur les prestations suivantes :
  - Catégorie film d'animation : meilleure réalisation - prix du Jury - meilleur film d'animation
  - Catégorie film d'essai : meilleure réalisation – prix du Jury - meilleur film d'essai
  - Catégorie clip : meilleure réalisation – prix du Jury - meilleur clip d'animation
  - Catégorie film court : meilleure réalisation – prix du Jury - meilleur scénario - meilleur film court
  - Toutes catégories confondues : meilleure actrice - meilleur acteur - prix de l'humour - grand prix de La Pommeraie
7. L'ordre de passage des films sera tiré au sort préalablement.
8. Le DVD du film devra parvenir à La Pommeraie par courrier avant le **05 NOVEMBRE 2012** avec la mention du titre, la catégorie et le nom de l'institution.
9. Le début du concours est fixé à 13h30 et la fin aux alentours de 19h 30. Pour la bonne organisation du festival et dans le respect de chacun, chaque institution veillera à assister au festival jusqu'au terme de celui-ci.
10. Chaque institution peut envoyer, en accompagnement et suivant un nombre limité à convenir avec l'organisateur, une délégation pour assister au festival. Les parents et amis sont également les bienvenus suivant les places disponibles. La participation aux frais est

**Pascal Cardinal : Centre La Pommeraie**

**Responsable du Festival International des Pom's d' Or**

**Tél : (+32)69.68.46.04 – Fax : (+32) 69 68 71 33 - GSM : (+32)475 55 39 30**

**Mail : [cardinal.p@centre-la-pommeraie.be](mailto:cardinal.p@centre-la-pommeraie.be)**



# **Festival International des « Pom's d'Or »**

**21 Novembre 2012**

*de 4 euros pour les adultes et 3 euros pour les enfants. La facture sera envoyée à l'institution dans la semaine suivant le Festival.*

**11. Chaque lauréat recevra un trophée " Pom's d'Or".**

**12. Une pré- sélection sera faite par les organisateurs si le nombre de films reçus ne permettait de les projeter tous durant le Festival. Cette pré – sélection serait faite suivant les critères et dispositions technique émises. En cas de pré – sélection, le programme des films en compétition ne sera dévoilé que lors de l'ouverture du Festival**

**13. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte.**

**14. Le classement sera annoncé à la fin du concours et publié dans la presse.**

**15. Les DVD deviennent propriété de l'organisateur. Ils seront conservés pour les archives du Festival des "Pom's d'Or" et pourront servir à la promotion de celui-ci ou peuvent être présentés dans d'autres festivals.**

**16. Plusieurs médias couvriront l'événement. Les institutions représentées s'assureront auprès des responsables légaux que les personnes mineures ou sous tutelle peuvent être filmées.**

**17. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu chez Mr Pascal Cardinal (0032.69.68.46.04 ou 0032.475.55.39.30) - [cardinal.p@centre-la-pommaie.be](mailto:cardinal.p@centre-la-pommaie.be)**



**Pascal Cardinal : Centre La Pommeraie**  
**Responsable du Festival International des Pom's d'Or**  
**Tél : (+32)69.68.46.04 – Fax : (+32) 69 68 71 33 - GSM : (+32)475 55 39 30**  
**Mail : [cardinal.p@centre-la-pommaie.be](mailto:cardinal.p@centre-la-pommaie.be)**



# Festival International des « Pom's d'Or »

21 Novembre 2012

## Talon d'inscription

(Merci de remplir ce talon en lettres majuscules, svp)

Je soussigné(e) .....

Représentant (nom et adresse de l'Institution) .....

.....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Désire présenter à la quinzième édition du Festival International des « Pom's d'Or »:

Film d' Animation : 0

Film d' Essai : 0

Clip : 0

Film Court : 0

Nombre de personnes : ..... enfant(s) de moins de 12 ans

..... adulte(s)

dont ..... fauteuils roulants

La présentation du film sera assurée par :

1 (éducateur).....

2 (résidant).....

**La facture pour les frais de participation soit 3 € par enfant de moins de douze ans et 4 € par adulte sera adressée à l'Institution la semaine suivant le festival et sur base du nombre de personnes mentionnée sur le talon d'inscription.**

**Adresse de l'Institution pour la facturation :**

.....  
.....

J'accepte et m'engage à respecter le règlement du festival décrit dans le dossier de présentation.

Date et signature

**Pascal Cardinal : Centre La Pommeraie**

**Responsable du Festival International des Pom's d'Or**

**Tél : (+32)69.68.46.04 – Fax : (+32) 69 68 71 33 - GSM : (+32)475 55 39 30**

**Mail : [cardinal.p@centre-la-pommeraie.be](mailto:cardinal.p@centre-la-pommeraie.be)**